



## Contrat de diffusion « ApprenToile »

### Préambule

L'Université Victor Segalen Bordeaux 2 met en place un dispositif visant à la diffusion, via les TICE, d'enseignements dispensés au niveau de ses composantes assurant ainsi un accès aux cours pour tous ses étudiants. Ce dispositif consiste en la captation vidéo ou audio seule de cours donnés dans les locaux de l'Université par les enseignants. La diffusion en vidéo à la demande restitue de façon synchrone les supports multimédias utilisés.

Dans ce cadre, et

- Vu le Code de la Propriété Intellectuelle,
- Vu l'article 9 du Code Civil,
- Vu le décret n° 2009-460 du 23 avril 2009 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants et enseignants-chercheurs des universités et notamment ses articles 3 et 7,
- Vu l'avis favorable du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, réuni en séance plénière le 26 mai 2009,
- Vu l'avis favorable du Conseil d'Administration de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, réuni en séance plénière le 4 juin 2009,

l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 et chaque enseignant contributeur souscrivent le présent contrat :

### Contrat de Diffusion « ApprenToile »

entre

M., Mme : .....

Statut : .....

Composante de rattachement de l'enseignant : .....

Intitulé du diplôme dans le cadre duquel l'enseignement est dispensé : .....

*MEDECINE TROPICALE. Santé du P. J. MALVY.*

Composante de rattachement du diplôme : *CENTRE RESE LABUSQUIERE*

ci-après dénommé(e) « l'Enseignant »

et

l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, représentée par son Président, M. le Professeur Manuel Tunon de Lara

ci-après dénommée « l'Université »

## IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

### Article 1

L'enseignant donne son accord pour que son cours (*selon descriptif annexé*) soit capté en vidéo sonorisée ou audio seul, enregistré sur serveur informatique, et mis à disposition des étudiants sur ApprenToile, entrepôt de ressources pédagogiques numériques de l'Université. Il s'engage, ce faisant, à réserver le droit de première divulgation de ce cours à l'Université et il ne fait pas opposition à l'utilisation de son image dans le cas de diffusion vidéo.

### Article 2

L'enseignant déposera à l'Université un exemplaire des éventuels supports multimédias illustratifs, ou explicatifs, ou complémentaires, de son cours, selon la procédure indiquée par le Département Conception et Assistance Multimédia (DCAM) de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2.

### Article 3

Pour la réalisation du service d'enseignement ainsi défini, l'enseignant cède gratuitement à l'Université les droits exclusifs de reproduction et diffusion de son cours, dans cette forme, avec les éléments multimédias l'accompagnant, pour la durée indiquée à l'article 7 ci-dessous.

### Article 4

L'Université remettra à l'enseignant, à sa demande, une reproduction intégrale de l'enregistrement de son cours sur support DVD.

### Article 5

L'enseignant garantit à l'Université que tous les éléments constitutifs de son cours respectent les obligations légales du Code de la Propriété Intellectuelle concernant la reproduction et la diffusion d'extraits d'œuvres dont il ne serait pas l'auteur (cf. article L.122-5 du Code de la Propriété intellectuelle).

### Article 6

L'Université garantit à l'enseignant un usage strict des droits temporairement cédés. Tout autre usage à l'initiative de l'Université devra faire l'objet d'un contrat spécifique avec l'enseignant, recueillant son autorisation préalable.

### Article 7

Le présent contrat est valable pour la durée d'habilitation du diplôme précité.

**Article 8**

Tout litige quant à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, sera, en cas d'échec d'une tentative préalable de médiation conduite par le Président de l'Université, soumis à la juridiction compétente du ressort des Tribunaux de Bordeaux.

Date :

Le Président de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2  
Pr M. Tunon de Lara

L'Enseignant  
Nom, Prénom

Le Directeur de la composante de rattachement du diplôme  
Nom, Prénom

P: Denis MALVY